

CE NUMÉRO : 12 PAGES

N° 89 — MARS 1971

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE 1^F BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

LES MUNICIPALES :

- MOR-BIHAN : L'ELECTORALISME DE MARCELLIN (Page 4)
- RENNES : LA MUNICIPALITÉ FRÉVILLE (Page 5)

LES BATIGNOLLES A NANTES :

1800 TRAVAILLEURS SACRIFIÉS PAR UN PATRONAT DE COMBAT

Lorsque nous mettons sous presse, 1800 travailleurs des Batignolles sont en grève depuis six semaines pour obtenir des négociations véritables et des résultats à leurs revendications.

LES RAISONS DE LA GREVE

La grève a commencé le jeudi 13 janvier, après 3 jours de lock-out. Les travailleurs des Batignolles se battent avec acharnement contre un patronat de choc qui porte l'entière

responsabilité de ce conflit, puisque, pendant dix ans, il a refusé toute négociation avec les salariés.

Voici dix ans, les Batignolles fusionnaient avec la SFAC (groupe Schneider) pour entrer dans l'un des trusts les plus dynamiques de l'He-

xagone : le trust « Creusot-Loire ».

Le prolétariat fait souvent les frais des fusions d'usines : ce fut le cas pour les Batignolles de Nantes. Avant la fusion, en 1960, c'était l'usine qui payait le mieux de la métallurgie nantaise : aujourd'hui, les

(Suite page 6)

• LA SOCIÉTÉ BRETONNE TEXTILE A CONCARNEAU :

MENACES SUR LES OUVRIÈRES (Page 7)

• A LARMOR-PLAGE : QUI PAIERA LES INSTALLATIONS DE LUXE DE LA ZAC ? (Page 10)

• LE SCANDALE DU LOGEMENT :

L'exemple de Vannes (suite) (Page 8)

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

SAINT-BRIEUC :

— *Grandes manifestations contre la poche.*
Le « Combat Socialiste », journal du P.S.U. des Côtes-du-Nord, nous révèle les grands moyens mis en œuvre par le Pouvoir pour chasser la municipalité de gauche, lors du prochain scrutin municipal. Des messieurs très distingués font, à Saint-Brieuc, un sondage et demandent aux gens s'ils sont satisfaits de la gestion municipale actuelle, et quelles sont leurs principales critiques. Le sondage se termine par un vote secret où l'opinion doit choisir entre quelques têtes de listes éventuelles (dont Diennsch, Charles et Le Fall). L'adresse de l'Institut de sondage ressemble curieusement à celle du ministère de l'Intérieur, et des policiers de Rennes et de Quimper auraient été chargés du sondage. C'est donc par l'intermédiaire du pouvoir et de l'argent des contribuables que la droite s'efforce de préparer son succès éventuel et de chercher ses têtes de liste.

MENEES FASCISTES A PLOUGUENAST.

La droite vient de tenter d'éliminer de la scène politique le conseiller général P.S.U. Guy Caro. Sans être d'accord avec toutes les actions menées par Guy Caro, nous ne pouvons que dénoncer le complot ourdi contre lui. Attiré dans une réunion où les paysans conservateurs étaient en fait majoritaires, il s'est vu déshonoré et condamné en termes violents par un vote truqué : sommé de démissionner de son mandat de conseiller général, il a reçu des coups, a été injurié et calomnié, accusé de diviser les agriculteurs et de « vouloir des effusions de sang ». Cette dernière accusation, lancée par le très conservateur dirigeant du syndicat local, a trompé beaucoup de militants sincères du canton de Plouguenast. Les militants progressistes bretons doivent être vigilants et s'unir pour éviter de tels pièges. Notons que la télévision, la radio et la presse régionale se sont prêtées à l'attaque contre lui.

FINISTERE

TOURISME DE LUXE.

L'implantation touristique se poursuit. La base nautique du Moulin Blanc (rade de Brest), ainsi que le complexe de loisirs correspondant, est en voie d'achèvement ; la réalisation a été confiée à la société Yotel (95-Suresnes). La S.A.T.F.I. s'est également penché sur le pays pagan ; il est prévu une base nautique à Brignogan, un complexe de loisirs (tennis, club-house...) à Kerurus, une aire de chais à voile dans la baie de Gouleven.

Dans l'un et l'autre cas, il s'agit de tourisme destiné à une classe privilégiée (les ports de plaisance sont prévus pour accueillir 200 bateaux de plaisance) et dont les travailleurs bretons ne profiteront pas... tout en le finançant.

BREST :

— *La condition des immigrés.*

Onze travailleurs algériens et marocains ont tout perdu dans l'incendie qui a détruit une baraque du Polygone, où ils logeaient. Vingt et une baraques sont ainsi habitées par des travailleurs immigrés. Ils sont près de 3 000 à Brest, dont près de 2 000 Portugais, mal logés et utilisés par le capitalisme. A deux jours d'intervalle, un ancien dancing, devenu dortoir pour travailleurs immigrés, brûlait aussi, faisant huit nouveaux sinistrés.

— *Les promesses et les réalités.*

A grand renfort de publicité, on annonce l'installation à Brest d'une usine de matériels téléphoniques Ericson, 120 emplois seraient créés en 1971. Le directeur général a affirmé qu'elle ne sera pas une « usine-prison ». Ne sera-t-elle pas une usine-prison ? On sait déjà que les cadres supérieurs et la maîtrise viennent de la région parisienne.

PONT-DE-BUIS : Nouvelles inquiétudes.

Un conseiller technique du ministère français des Armées a visité la poudrerie et a déclaré : « La poudrerie de Pont-de-Buis nous pose des problèmes et il faudra attendre au moins deux ans avant qu'une décision soit prise. » Les représentants des travailleurs craignent en fait de voir transférer ailleurs les fabrications et supprimer des emplois.

REPRESSION SYNDICALE DANS LE DEPARTEMENT.

Dans une lettre au ministre des Affaires sociales (26 janvier 1971), la C.G.T. du Finistère signale des entraves aux libertés syndicales qui sont le fait de bon nombre d'employeurs du Finistère : non respect des lois relatives aux délégués du personnel, aux comités d'entreprise, aux contrats d'apprentissage, à l'emploi... Le manque de fermeté du directeur départemental du Travail à l'égard des employeurs montre, s'il en est encore besoin, la collusion gouvernement - patronat, dont le but est la remise en question des conquêtes ouvrières. Ainsi à la C.E.M.A.T. de Brest, la direction non seulement n'a pas fait procéder au renouvellement des délégués du personnel, dont le mandat était arrivé à échéance le 10 décembre 1970, mais a procédé au licenciement d'un candidat délégué. Cette attitude de la direction a eu pour conséquence le déclenchement d'une grève le 22 janvier 1971.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES : Nouveaux licenciements dans le bâtiment.

Après avoir annoncé le licenciement de vingt travailleurs âgés, l'entreprise Brasola (bâtiment) vient de procéder à cinquante licenciements. Le syndicat C.G.T. de l'entreprise a réclaté à nouveau une entree avec la direction pour obtenir la garantie d'emploi en cas de licenciements. Celle-ci invoque la lenteur des pouvoirs publics pour signer les marchés. Les salariés ont débrayé pour appuyer leurs revendications.

VITRE : Contre les cadences inhumaines.

Les ouvrières du service piqure des Etablissements Noël (chaussures) se sont mis en grève pour protester contre l'augmentation des cadences. Les autres services se sont associés au mouvement par solidarité. L'entreprise emploie 680 personnes. Pour riposter aux revendications ouvrières, la direction envisage d'augmenter le sous-traitance dans d'autres entreprises. Le syndicat C.F.D.T. dénonce les abattements de salaires frappant les jeunes, les cadences élevées aboutissant à de nombreux arrêts pour dépression nerveuse, les relations autoritaires entre l'encadrement et les travailleurs. Il déclare : « Les travailleurs ne veulent pas devenir des machines à produire ou des êtres diminués nerveusement. » Il dénonce la situation faite aux ouvriers du secteur de Vitre : « Bas salaires, mauvaises conditions de travail et souvent la nécessité de s'expatrier. »

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES :

— *L'industrie du bâtiment en péril.*

Une trentaine de licenciements viennent d'être annoncés à l'entreprise Ducos. Cette mesure touche toutes les catégories de travailleurs, du manoeuvre au conducteur de travaux. Le redressement annoncé par le gouvernement dans ce domaine n'apparaît pas encore en Bretagne.

— *La situation chez Lu-Brun*

La direction des établissements Lu-Brun, dont le siège social s'est récemment

déplacé à Paris, vient d'annoncer quinze nouveaux licenciements et la mise en chômage partiel, pour un mois, de trente personnes. Les raisons invoquées sont les stocks trop importants et les possibilités de production trop élevées par rapport à celles de vente. Les syndicats refusent que les travailleurs fassent les frais des erreurs de gestion et que l'amélioration de leur productivité entraîne des licenciements.

BASSE-INDRE : Contre les discriminations.

A l'appel des syndicats des « horaires » et des « mensuels », des débrayages ont été observés aux établissements J.-J. Carou et dans les différentes succursales de l'entreprise. Les travailleurs manifestent ainsi leur volonté d'être réunis dans un statut unique : la mensualisation intégrale pour tous.

ENCORE UNE MAUVAISE GESTION : Celle de la SOFAMO.

Le comité d'entreprise de la SOFAMO, usine décentralisée qui emploie 250 personnes et fabrique des moules métalliques pour les fonderies, a été informé que l'entreprise est pratiquement en faillite et cherche un acheteur éventuel. Encore une fois, les travailleurs sont mis devant le fait accompli d'une mauvaise gestion patronale dont ils font les frais.

LUIGNE : Baigne ou entreprise ?

La C.F.D.T. signale un cas unique (?) de surexploitation : une entreprise de travaux publics emploie une centaine de salariés et décroche beaucoup de marchés. Aucune sécurité n'existe sur ses chantiers : pas de casque, matériel roulant sans frein. Les heures supplémentaires, appelées « récupération », ne sont pas payées. On fait jusqu'à 85 heures par semaine. On est transporté à treize dans une camionnette 3 CV, dix-huit dans une estafette. Ni comité d'entreprise, ni syndicat autorisé, bien sûr ! Mais le directeur possède un avion, deux châteaux, des lacs... et des relations.

MOR-BIHAN

FANNES :

— *Crise du bâtiment (suite)*
voir le « P.B. » n° 84, octobre 1970.

- L'entreprise Sainrapt et Brice est passée en 1970 de 50 ouvriers à 33. Elle doit fermer à la fin de février : 33 licenciements sont prévus.
- Ducassou est passé de 100 ouvriers en 1969 à 80-90 fin 1970.
- La S.A.E.G. a licencié une centaine d'ouvriers en 1970.
- L'entreprise de béton Prinorma, à Saint-Avé, employait 50 ouvriers en octobre 1970, 35 ouvriers en février 1971. Elle prévoit une dizaine de licenciements.
- Pour éviter les licenciements, la S.A. C.E.R. fait 40 heures par semaine au lieu de 45, en janvier 1971.

PONTIVY : 3 500 producteurs contre un trust.

3 500 producteurs de lait ont manifesté devant la laiterie SAPIEM-Préval à Pontivy. Le 10 décembre dernier, ils avaient obtenu 0,52 F par litre de lait, après une manifestation de 2 000 participants. N'ayant reçu que 51,50 centimes, la direction voulant montrer qu'elle ne cédait pas aux producteurs bretons, les agriculteurs, provoqués, ont manifesté leur mécontentement. Le directeur local devait déclarer que le siège de Paris refusait toute augmentation, même d'un demi-centime. Les manifestants ont alors dénoncé « la colonisation de la Bretagne par les trusts qui commandent tout de Paris ».

SAPIEM-Préval est intégré au groupe des

eaux Perrier, lui-même lié à Vichy, Kronembourg, Evian, Nestlé...

La récente augmentation annoncée par le gouvernement de 4 centimes sur le lait de consommation, dont 3 allant à la production, ne touche pas les agriculteurs bretons : le lait de consommation ne représente qu'à peine 5 % de leur production. Quant à l'augmentation de 23 centimes au kilo pour le beurre, elle laisse seulement un centime supplémentaire par litre de lait vendu à l'usine. Le contrôle colonial de l'agriculture bretonne par des trusts extérieurs rend difficiles les revendications, car la direction se trouve hors de Bretagne. C'est ensemble que les employés des laiteries et les producteurs peuvent faire reculer les trusts.

LORIENT : La situation de l'emploi au port de pêche.

Le comité interprofessionnel C.F.D.T. du port de pêche a dénoncé l'aggravation de la situation de l'emploi dans ce secteur. Quatre des quatorze dessinateurs d'une entreprise de construction navale viennent d'être licenciés, les effectifs employés diminuant régulièrement dans les magasins de marée. On estime à 7 500 le nombre de chômeurs réels dans le Mor-Bihan. Dans le secteur de Lorient, leur nombre a augmenté de plus de 8 % en un an. Le comité conclut que ce sous-emploi « est un facteur de conditionnement qui empêche les salariés d'être des hommes libres ».

NOUVEAUTÉS AL LIAMM

Direction : Ronan HUON

Roparz Hemon

NOUVEAU
DICTIONNAIRE
BRETON - FRANÇAIS
850 pages

Prix 18,00 F
Couverture plastique 21,00 F

Roparz Hemon

HO KERVEL A RIN
AN NOZ

30 nouvelles en breton facile
Prix 17,00 F

40 PENNAD-LENN
EVIT AR SKOLIOU

Prix 7,50 F

Adressez vos commandes à :
Mlle J. QUEILLE
47, rue Notre-Dame
GUINGAMP
C.C.P. 1136.82 RENNES

Imprimerie Commerciale Rennes

Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41 307
Tirage : 7 000 ex. — Dépôt légal 1^{er} trimestre.